

Politique RSE 2025

Introduction

Depuis notre création en 2010, nous avons toujours placé **l'humain et l'innovation au cœur de notre stratégie**. Cela s'est traduit par une expertise reconnue dans l'intégration audiovisuelle et une approche de service qui place nos clients, nos partenaires, et notre équipe au centre de nos préoccupations.

Aujourd'hui, nous allons plus loin en intégrant la RSE dans notre stratégie, afin d'apporter une contribution positive et durable à la société.

Présent dans **4 villes de France** (Villeneuve d'Ascq, Paris, Montpellier et Marseille) ainsi qu'en **Espagne** (Barcelone), Wipple intervient sur le territoire français et à l'étranger, avec des projets qui touchent de nombreux secteurs d'activité.

Wipple cherche aujourd'hui à apporter sa pierre à l'édifice dans la **construction d'un futur prometteur pour tous**. En tant qu'acteur majeur du secteur de l'intégration audiovisuelle depuis près de 15 ans, nous considérons essentiel d'établir **une stratégie solide, basée sur des relations d'intégrité, de confiance et de respect avec l'ensemble de ses parties prenantes**.

Dans cette optique, il est fondamental de **mettre en place des actions concrètes**, innovantes et responsables, visant à **générer des impacts positifs durables** et à intégrer pleinement les interactions entre la technologie et la société.

Cette charte a pour but d'expliquer à nos parties prenantes, internes et externes, les politiques et actions déployées par Wipple pour **améliorer ses performances éthiques, sociales, environnementales et sociétales**. Mais également, de comprendre l'engagement sur la durée, de la société.

La RSE en quelques mots

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement **économiquement efficace, socialement équitable** et **écologiquement soutenable**.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise, c'est donc **l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales, sociétales et environnementales**

à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes (clients, fournisseurs, actionnaires...). En d'autres termes, la RSE est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Le développement durable est constitué de 7 piliers fondamentaux :

- les droits de l'homme
- la gouvernance de l'organisation
- les relations et conditions de travail
- l'environnement
- la loyauté des pratiques
- les questions relatives aux consommateurs
- les communautés et le développement local

C'est sur ces 7 piliers que Wipple a basé sa réflexion et la construction de sa stratégie RSE.

Politique Environnementale

Bien que l'intégration audiovisuelle ne soit pas généralement perçue comme un secteur à fort impact environnemental, nous sommes convaincus que les enjeux écologiques concernent toutes les entreprises, quel que soit leur domaine. Chaque acteur, y compris dans le secteur de l'audiovisuel, doit s'engager activement pour réduire son empreinte écologique.

Wipple met en œuvre des mesures adaptées pour le respect de l'environnement notamment concernant :

- La consommation d'énergie
- Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'utilisation de matériaux et la gestion des déchets

Maîtriser notre consommation d'énergie

Dans un souci constant de réduction de notre consommation énergétique, l'ensemble de nos locaux est équipé d'**éclairage LED**, moins énergivore et plus durable.

De plus, tous nos équipements de **chauffage** et **climatisation** sont programmables afin de mieux contrôler la température et réduire notre empreinte carbone.

En hiver, nous ajustons la température du chauffage à **19°C** dans les pièces occupées et à **16 ou 17°C** en cas d'absence ou pendant la nuit. En été, nous réglons la climatisation à **26°C minimum**, veillant à ne pas dépasser un écart de **4°C** pour optimiser l'efficacité énergétique tout en garantissant le confort des collaborateurs.

En 2024, Wipple a consommé **84 387 kWh** d'électricité (dont **68 % issus de sources renouvelables**).

Notre objectif est de **réduire de 10 % notre consommation énergétique d'ici 2028**.

1. Sensibilisation

Nos collaborateurs

Parce que les habitudes de nos collaborateurs sont le levier le plus important pour réduire notre consommation d'énergie au quotidien, nous avons initié un programme de **sensibilisation de nos salariés** à ce sujet (utilisation raisonnée de l'éclairage et du chauffage, extinction des ordinateurs et écrans le soir, ...)

Depuis 2023, nos collaborateurs ont accès à la plateforme **Climate School**, leur permettant de se sensibiliser à la transition écologique et aux défis environnementaux. La plateforme propose un parcours de sensibilisation grâce à des modules de microlearning dynamiques et engageants, ainsi que des quizz interactifs.

Dans le cadre de notre engagement pour la **biodiversité**, nous avons pu bénéficier de l'installation de **ruches Beecity** financées par le promoteur de nos locaux à **Villeneuve d'Ascq**. Cette initiative permet non seulement de soutenir la préservation des abeilles et de la biodiversité locale, mais aussi de **sensibiliser nos collaborateurs à l'importance de la protection de l'environnement**.

Nos clients

Dans le cadre de notre projet de sensibilisation à la consommation d'énergie, nous avons pour projet la mise en place de **calculatrices de CO2 dans les salles de réunion** pour nos clients d'ici 2030, afin de les aider à mesurer et à optimiser l'impact environnemental de leurs espaces de travail.

Réduire nos émissions de GES

Afin d'être pertinent dans notre démarche RSE, il nous a paru indispensable d'établir un état des lieux de nos émissions de GES. Pour cela, nous avons réalisé notre premier bilan carbone .

Nous avons mis en place différentes actions afin de réduire nos émissions liées aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-travail de nos collaborateurs :

- incitation forte à la visio ou au train (même pour les clients)
- véhicules mutualisés et hybrides
- prise en charge à 100 % des abonnements transports en commun

1. Limiter nos déplacements

En tant qu'intégrateur audiovisuel, nous pensons que nous avons un rôle clé à jouer en privilégiant les **réunions par visioconférence**, tant en interne qu'avec nos clients, afin de réduire au maximum les déplacements.

2. Se déplacer de manière moins polluante

Nous nous engageons à réduire l'empreinte écologique liée à nos déplacements et à notre logistique.

Déplacements professionnels

Pour promouvoir l'usage des transports en commun, **nous prenons en charge à 100 % les abonnements** de nos collaborateurs pour leurs trajets en **transports en commun**, réduisant ainsi l'usage de véhicules individuels.

Pour les déplacements professionnels, nous optons systématiquement pour le **train** pour tous les **trajets inférieurs à 5 heures**.

Dans un souci de toujours mieux gérer notre flotte, nous disposons de **14 véhicules mutualisés**, dont **1 véhicule électrique**, soit environ **7%** de notre flotte. De plus, pour encourager l'utilisation de véhicules moins polluants, nous avons installé **deux bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides** sur le parking de notre site à **Villeneuve d'Ascq**.

Logistique

Nous mettons en œuvre des **pratiques de groupement des livraisons**, ce qui permet de minimiser l'empreinte logistique, en limitant les trajets inutiles et en optimisant la gestion des flux.

Nous avons également choisi des partenaires comme **DPD** et **DHL**, qui transforment leurs flottes pour livrer "le dernier kilomètre" en **fourgonnettes électriques**, réduisant ainsi l'impact carbone de chaque livraison.

3. Allonger la durée de vie des équipements audiovisuels

Maintenance préventive et prolongation de la durée de vie des équipements

Maintenance à vie

En cas de matériel défaillant, et qui n'est plus sous garantie constructeur, Wipple **répare l'équipement**.

Si la réparation est impossible, nous l'échangeons contre un **produit reconditionné identique ou équivalent**.

Et si vraiment aucun produit reconditionné n'est disponible, nous remplaçons l'équipement par un **produit neuf identique** ou aux **performances équivalentes**.

Wipple Second Life & Wipple destock

Notre programme **Wipple Second Life** incarne pleinement notre engagement vers un avenir plus vert. Il permet à nos clients de bénéficier de **produits d'occasion** ou avec **emballage ouvert** à un prix avantageux. C'est une manière pour nous de participer à la **lutte contre le gaspillage électronique**.

Reconditionné par nos experts Wipple

Chaque produit subit une série de tests de qualité dans nos locaux par nos experts avant sa mise en vente. Nous examinons le fonctionnement, l'apparence, la présence de tous les éléments nécessaires et l'état du colis. Suite à ces tests, le produit se voit attribuer l'une des trois notes suivantes, reflétant son état général : « comme neuf », « très bon », ou « bon ».

Garantie Wipple de 6 mois

Si le produit tombe en panne, la **réparation** est assurée par nos experts.

Si la réparation est impossible un **produit d'occasion équivalent** (offrant des fonctionnalités et performances similaires) est envoyé.

Sur l'année 2024, un total de 105 produits ont été déstockés grâce au programme Wipple Second Life & Wipple Destock.

Objectif : 15 % (Maintenance à vie incluse) du CA issu du marché reconditionné d'ici fin 2026.

Programmes de reprise des partenaires

Chez Wipple, nous nous entourons de partenaires qui partagent notre engagement pour la durabilité et la réduction de l'empreinte écologique. C'est pourquoi nous collaborons avec des marques telles que **Clickshare** et **Samsung**, qui proposent des **programmes de reprise** afin de favoriser le recyclage et la réutilisation des équipements.

4. Réduire et recycler nos déchets

Réduire

Afin de réduire l'utilisation du papier, nous avons mis en place une **démarche "zéro papier"**. Cette démarche s'étend à toute notre activité : communications internes, gestion des contrats, gestion des bons de commande, émission des factures en format dématérialisé.

Nos bureaux disposent d'un espace de restauration dans lequel nous mettons à disposition des collaborateurs de la **vaisselle réutilisable**, afin d'éviter l'utilisation de vaisselle jetable. Par ailleurs, afin de bannir l'utilisation de bouteilles en plastique, nous avons fait installer une **fontaine à eau filtrante** reliée directement au circuit d'eau et mis en place un système de **consigne** en partenariat avec la société **Le Fourgon**, qui permet à nos collaborateurs de restituer les bouteilles et ainsi favoriser leur réutilisation.

Dans le cadre de notre stratégie de réduction des déchets, notre objectif est de mettre en place un **reconditionnement et recyclage systématique des produits issus du SAV** et d'utiliser des **packagings recyclés ou en marque blanche** pour nos produits reconditionnés. d'ici fin 2026.

Recycler

Nos collaborateurs ont été **sensibilisés à l'importance de la réduction et du tri des déchets**.

Nous nous engageons à réduire nos déchets en encourageant le recyclage et la réutilisation. Des **corbeilles de tri** ont été mises en place en collaboration avec la **société ELISE**, qui emploie essentiellement des **personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion**.

Sur l'année 2024, **1 429 kg de déchets** ont été collectés pour être recyclés (valorisation ou recyclage matière)

Ces déchets se composent comme suit :

- Déchets non recyclables : 318 kg
- DEEE : 83,50 kg

- Métaux : 1 kg
- Papier & Carton : 1 025,50 kg
- Plastiques : 1 kg

Suivi des quantités de déchets collectés (kg)

Gisement collectés sur la période	Janv. 2024	Févr. 2024	Mars 2024	Avr. 2024	Mai 2024	Juin 2024	Jul. 2024	Août 2024	Sept. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Déc. 2024	TOTAL
Déchets non recyclables	31.50	61.50	12	55	47	10	25	15	13	25	10	13	318
Métaux	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Papier & carton	87	279	50	46	144	60	89.50	62.50	85.50	70	35	17	1 025.50
Plastiques	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Deee	0	43	0	0	0	0	0	0	40.50	0	0	0	83.50
TOTAL	118.50	385.50	62	101	191	70	114.50	77.50	139	95	45	30	1 429

Nous avons également opté pour le **compostage** en installant des bacs dédiés dans nos bureaux, afin de réduire les déchets organiques et favoriser une gestion plus responsable de nos ressources.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du recyclage, nous avons mis en place des partenariats avec des **éco-organismes agréés** pour assurer le recyclage responsable de nos équipements.

Par exemple, pour les **écrans**, nous collaborons avec **Ecosystem** pour les **DEEE** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), **SCRELEC** pour les **piles et batteries**, et **CITEO** pour les **emballages ménagers**. Ces partenariats nous permettent de garantir un recyclage efficace et de valoriser jusqu'à **85 % des matériaux** issus des équipements usagés.

Politique Sociale

Chez Wipple, notre force, ce sont les femmes et les hommes qui composent l'équipe. Leur état d'esprit, leur savoir-faire, leur engagement au quotidien. Tout commence par la **qualité des relations humaines**, et c'est ce qui fait la différence. Nous appliquons les dispositions de la **Convention collective des entreprises du Bureau et du numérique (IDCC 1539)**, mais notre culture va bien au-delà des textes.

Nous respectons et promouvons les principes et droits fondamentaux de la **Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies** de 1948 et de la **Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne**.

Nous excluons toute forme de travail forcé, de travail des enfants ou d'exploitation sous toutes ses formes. Nous exerçons une vigilance constante sur nos fournisseurs et partenaires, en nous assurant qu'ils respectent des **chartes d'engagement strictes**, garantissant des **conditions de travail éthiques et responsables**.

Notre politique sociale s'inscrit dans la continuité de ces engagements. Elle vise plus largement à respecter les principes d'**égalité des chances** et de **non-discrimination**. L'objectif est de favoriser un environnement de travail bienveillant où chacun, quels que soient son origine, son genre, son âge, son handicap, se sente reconnu et valorisé.

Dans ce contexte, nos ambitions s'articulent autour de 3 grands enjeux :

- **Diversité et égalité des chances** : prévenir toute forme de discrimination, que ce soit dans nos recrutements internes ou le choix de nos intervenants externes
- **Bien être et QVT** : attirer et fidéliser les meilleurs talents pour accompagner l'évolution et le développement de Wipple
- **Maintien et développement des compétences** : former nos collaborateurs de façon proactive afin de leur permettre d'être épanouis professionnellement
- **Santé et sécurité** : offrir un environnement de travail favorisant le bien-être et de bonnes conditions de travail

Diversité et égalité des chances

Chez Wipple, nous plaçons la diversité et l'égalité des chances au cœur de nos valeurs et de notre stratégie RH. Nous avons mis en place une **charte de non-discrimination** et un processus de **recrutement responsable**, garantissant un traitement équitable de tous les candidats, indépendamment de leur origine, genre, handicap ou toute autre caractéristique personnelle. Nous recrutons exclusivement en fonction des **compétences**, en veillant à ce que chaque étape du processus soit **transparente, objective** et **respectueuse** de la confidentialité des données personnelles, conformément au **RGPD**.

Nous suivons également de près les **écarts salariaux** et avons pour objectif d'atteindre **0 écart injustifié** dans les rémunérations.

Une **analyse annuelle** des écarts de rémunération à poste équivalent (genre, ancienneté, fonction) est réalisée et, si des différences injustifiées sont identifiées, des ajustements sont proposés et intégrés dans notre **bilan annuel**.

À ce jour, **30 % de nos collaborateurs sont des femmes** et **16,33 % sont en voie de professionnalisation** (apprentis, alternants, stagiaires, ...).
Nous avons pour objectif d'atteindre **6 % de collaborateurs en situation de handicap d'ici 2030**.

Bien être et QVT

Nous croyons qu'un environnement de travail épanouissant et équilibré est essentiel pour favoriser la productivité, l'engagement et la satisfaction.

1. Équilibre sain entre vie professionnelle et personnelle

Nos **horaires flexibles** permettent à chacun d'adapter son emploi du temps en fonction de ses contraintes personnelles, tant que cela reste compatible avec les besoins de l'équipe et des clients.

En 2024 et 2025, nos collaborateurs ont bénéficié de **jours offerts Wipple** : 5 jours de congés extralégaux.

Nous offrons également un **soutien aux parents**, en permettant des **ajustements d'horaires** pour faire face aux imprévus familiaux (ex : école fermée, rendez-vous médicaux), et en octroyant un **congé enfant malade (4 jours par an)** sans impact sur l'évolution professionnelle ou la rémunération.

Pour favoriser une organisation souple et respectueuse des besoins individuels, nous offrons également des **possibilités de télétravail** et d'**adaptations ponctuelles**, comme des **temps partiels** ou des **congés sans solde**.

2. Bien être au bureau

Dans un souci de confort et de bien-être au quotidien, nos bureaux sont pensés pour offrir un environnement agréable : **lumière naturelle**, **meublier ergonomique**, et **espaces de calme (terrasses, filet de pause,...)**.

Nous encourageons aussi des pratiques de **bien-être physique et mental**, avec un **panier de fruits locaux** chaque semaine, un **abonnement bien-être** pris en charge à 75 %, et une **semaine annuelle de la QVT**, incluant des **ateliers bien-être** et des **activités sportives**.

Enfin, nous privilégions un **dialogue social ouvert** et régulier, avec des échanges informels et des **points mensuels** avec les managers, afin de recueillir le **feedback de 100 % des équipes** et d'assurer un climat de travail collaboratif et respectueux.

Maintien et développement des compétences

Chez Wipple, nous considérons que le développement professionnel de nos collaborateurs est un levier essentiel pour leur épanouissement et la réussite de l'entreprise.

C'est pourquoi nous avons mis en place un système de **formation continue** accessible à tous, avec pour objectif que **100 % de nos collaborateurs accèdent à au moins 1 formation par an**.

Chaque année, les **entretiens annuels de performance** permettent de définir des **objectifs de formation** alignés avec les besoins individuels et les priorités de l'entreprise, garantissant ainsi une montée en compétences continue.

Nous disposons également d'un **plan de formation** qui est révisé chaque année pour s'adapter aux évolutions des métiers et aux objectifs de chaque collaborateur.

Pour accompagner nos **managers**, nous proposons des **coaching** et un **accompagnement sur la durée** pour leur permettre de se perfectionner et de développer leurs compétences de leadership.

Nous favorisons également le **mentorat interne** pour nos **alternants et stagiaires**, pour leur offrir un suivi personnalisé et les aider à s'intégrer pleinement dans l'entreprise.

Enfin, nous encourageons les initiatives internes en **valorisant les projets** portés par nos équipes, et nous assurons un suivi régulier de l'évolution de chaque collaborateur avec des **1:1 hebdo** entre le manager et le collaborateur, permettant ainsi une communication ouverte et une adaptation constante aux besoins individuels.

Salaires

Pour assurer une rémunération juste et motivante, nous menons un **suivi régulier des salaires** et proposons des **ajustements annuels basés sur la performance**, afin de reconnaître le mérite de chacun dans un cadre équitable.

Santé et sécurité

Nos **espaces de travail** sont pensés pour garantir à la fois confort et sécurité : **bureaux partagés, dégagés**, avec des **casiers sécurisés** et des **salles de réunion**.

La **sécurité physique** est également une priorité, avec des **trousses de secours**, un **défiibrillateur**, et des **consignes d'évacuation** clairement affichées dans tous nos locaux.

Enfin, nous avons également formé **10 collaborateurs** à la **formation PSCI** pour assurer une prise en charge rapide et efficace en cas d'incident.

Wipple dispose d'une **mutuelle complémentaire attractive**. Nous avons été attentifs dans le choix de notre contrat à proposer un bon niveau de prise en charge sur les principaux postes de dépenses (dentaire, optique, audition), mais également sur un certain nombre de séances de médecines douces : ostéopathie et suivi psychologique à titre d'exemple.

Politique Sociétale

Nous sommes convaincus que notre responsabilité ne se limite pas à l'impact environnemental et économique, mais qu'elle doit également s'étendre à la société dans son ensemble. C'est pourquoi nous souhaitons aller plus loin dans sa démarche RSE en engageant des **actions de solidarité auprès de publics fragilisés**, pour leur donner accès à l'éducation, au numérique ou à l'emploi.

Actions de solidarité et d'insertion professionnelle

Nous sommes fiers de soutenir le programme **Nos Quartiers ont du Talent (NQT)**, une initiative qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires. En tant qu'entreprise engagée pour l'égalité des chances, nous avons proposé à nos collaborateurs de participer activement à ce programme, en leur offrant l'opportunité de devenir **tuteur ou mentor** pour ces jeunes talents.

Achats responsables

Chez Wipple, nous intégrons les principes du **développement durable** dans chaque aspect de nos activités, y compris dans notre **gestion des achats**. Notre **charte d'achats responsables** vise à garantir des pratiques éthiques, sociales et environnementales tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Nous encourageons nos fournisseurs à adopter des pratiques qui vont au-delà des exigences légales, en adhérant aux principes du **Pacte Mondial des Nations Unies**, notamment en matière de **droits de l'homme**, **normes du travail**, **environnement** et **lutte contre la corruption**.

Nous attendons de nos partenaires qu'ils respectent des normes strictes, garantissant des **conditions de travail sûres et équilibrées**, une **rémunération décente**, ainsi qu'un engagement envers la **diversité et l'inclusion**. En matière environnementale, nous les invitons à adopter des pratiques responsables, telles que la **réduction de l'empreinte carbone** et la gestion des ressources de manière **durable**.

Afin de maintenir des relations équilibrées et transparentes, nous avons mis en place des **critères de sélection clairs et transparents** pour nos fournisseurs. Nous nous engageons également à garantir la **confidentialité** des informations sensibles et à prévenir tout conflit d'intérêt.

Chaque fournisseur doit mettre en œuvre des mécanismes pour garantir le respect de ces principes et nous assurons leur suivi grâce à des audits réguliers. Nos collaborateurs sont formés aux enjeux des **achats responsables**, afin de faire de cette démarche une priorité dans toutes nos relations d'affaires. En signant ce code de conduite, nos partenaires s'engagent à promouvoir des pratiques durables, contribuant ainsi à la construction d'une économie plus responsable et respectueuse de l'environnement.

Pour le recyclage de nos déchets de bureau, nous faisons par exemple appel à la société ELISE.

Spécialisée dans le recyclage, **ELISE** participe activement à la protection de l'environnement tout en créant des emplois pérennes et locaux pour des **personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap**.

Pour notre communication, nous utilisons **Brevo** (anciennement Sendingblue) comme outil d'emailing. Brevo est une entreprise 100% française qui se distingue notamment sur la **conformité RGPD** et la **sécurité des données**.

Brevo utilise le **cryptage des données** sur trois serveurs géographiquement distincts, qui maintiennent tous plusieurs niveaux de sécurité. Ils sont certifiés **ISO 27001:2013** et appliquent des règles strictes en matière de conformité des données et de choix de leurs partenaires.

Dans une démarche éco-responsable, nous avons choisi l'option d'**expiration et de suppression automatique** des newsletters mensuelles et des emails marketing **60 jours après leur envoi**. Cette pratique vise à réduire l'empreinte écologique liée au stockage des données, en limitant l'usage inutile des ressources serveur.

Code Ethique

Chez Wipple, l'**éthique** et la **transparence** sont au cœur de notre activité. En tant qu'entreprise responsable, nous nous engageons à mener nos affaires de manière honnête et éthique, en respectant la loi et en promouvant une culture d'intégrité

dans toutes nos relations. Notre **Code de conduite** est conçu pour garantir que chaque action menée par nos employés et partenaires reflète ces valeurs. Dans le cadre de notre politique de gestion des risques, il est essentiel de comprendre les enjeux de la **transparence**, de la **lutte contre la corruption**, de la **vigilance** et de la **protection des données**, afin de créer un environnement de travail sécurisant, respectueux et en conformité avec les réglementations.

Transparence et Loyauté

La **transparence et la loyauté** sont les piliers de nos relations internes et externes. Chez Wipple, nous croyons qu'une **gestion claire et ouverte des activités** est la clé pour garantir la confiance et la coopération à long terme avec nos clients, partenaires et collaborateurs.

Chaque décision, chaque transaction, et chaque contrat doivent être menés avec honnêteté et un respect total des obligations légales.

Nous encourageons une communication ouverte et des rapports honnêtes sur nos performances, tout en veillant à **minimiser les risques de conflit d'intérêts** et à **garantir une concurrence loyale**.

Lutte contre la corruption

La **lutte contre la corruption** est un principe fondamental de notre éthique.

Wipple rejette fermement toute forme de **corruption**, de **trafic d'influence** ou de **pratique illégale visant à obtenir des avantages injustes**.

Cette politique s'applique à toutes nos actions, qu'il s'agisse de relations avec les pouvoirs publics, nos clients ou nos partenaires commerciaux.

Nous mettons en place des mécanismes stricts pour prévenir tout comportement susceptible de nuire à l'intégrité de notre entreprise. Toute tentative de corruption ou d'abus d'influence doit être immédiatement signalée, et sera traitée avec la plus grande rigueur.

Devoir de vigilance

Le **devoir de vigilance** est un engagement fort que Wipple prend très au sérieux. Cela signifie que nous devons non seulement veiller à nos propres pratiques, mais également nous assurer que nos partenaires et fournisseurs respectent les mêmes normes d'éthique et de conformité.

Nous avons instauré des procédures rigoureuses pour identifier, évaluer et traiter les risques en matière de **corruption**, de **fraude** et d'**atteintes aux droits de l'homme** dans nos chaînes d'approvisionnement et partenariats. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils exercent une vigilance constante dans leurs relations professionnelles pour détecter et prévenir tout comportement contraire à nos valeurs.

Protection des données

La **protection des données personnelles** et sensibles est primordiale chez Wipple.

En tant que responsable du traitement des informations de nos clients et collaborateurs, nous nous engageons à respecter les normes les plus strictes en matière de confidentialité et de sécurité des données.

Nous mettons en œuvre des mesures techniques avancées pour protéger les données contre tout accès non autorisé, ainsi qu'une formation continue pour nos collaborateurs afin de garantir une gestion responsable et conforme aux normes telles que le **RGPD**. Tout manquement à cette politique est pris très au sérieux et donne lieu à des actions correctives immédiates.